



ISSN 0718-0675

ISSN en ligne 2260-6017

## L'enseignement du français dans l'espace universitaire en Colombie : deux cents ans d'histoire, mais quel avenir ?

**Claudia Rincón Restrepo**

École Bilingue Jeannine Manuel, France

[c.rinconrestrepo@ejm.net](mailto:c.rinconrestrepo@ejm.net)

<https://orcid.org/0000-0002-1492-3186>

Reçu le 30-03-2020 / Évalué le 30-04-2020 / Accepté le 15-06-2020

### Résumé

Cet article s'intéresse à la place du français dans les universités publiques en Colombie, plus particulièrement aux programmes de formation en langue étrangère, dont l'objectif principal consiste à former des futurs professeurs de français. Longtemps très présent dans le système éducatif colombien, l'enseignement du français a progressivement perdu de son influence et a été supplanté par l'enseignement de l'anglais. Quelles actions ont été récemment entreprises afin de maintenir la place du français et, de manière générale, d'assurer une diversité linguistique dans l'université ? Quelles mesures envisager pour leur garantir un avenir dans l'enseignement universitaire et dans la société colombienne ?

**Mots-clés :** université, enseignement du français comme langue étrangère, politique linguistique, diversité linguistique

### La enseñanza del francés en el espacio universitario colombiano: doscientos años de historia, pero ¿qué futuro?

### Resumen

El presente artículo se interesa en analizar el lugar que ocupa el francés en las universidades públicas colombianas, principalmente en los programas de formación en lengua extranjera, donde el objetivo primordial consiste en formar a los futuros profesores de francés. Presente durante largo tiempo en el sistema educativo colombiano, la enseñanza del francés ha ido perdiendo progresivamente su influencia y ha cedido su lugar a la enseñanza del inglés. ¿Qué acciones se han llevado a cabo recientemente con el fin de mantener un lugar para la enseñanza del francés en el sistema educativo y, de manera general, para asegurar la diversidad lingüística en las universidades? ¿Qué medidas se deben tomar para asegurarle un futuro en la enseñanza universitaria y en la sociedad colombiana?

**Palabras clave:** universidad, enseñanza del francés como lengua extranjera, política lingüística, diversidad lingüística

## The teaching of French in the Colombian public universities: two hundred years of history, but what future?

### Abstract

This article sheds light on the place of the teaching of French in the Colombian public universities and focuses especially on the training programs of future teachers of French. In spite of a significant importance on the Colombian educational system for a long time, the teaching of the French language has progressively lost its influence to the profit of the teaching of English. What specific measures was performed recently in order to maintain the place of the French teaching, and, generally, to assure a linguistic diversity in the university? What specific measures should be considered in order to guarantee a future for different languages within the Colombian universities and within the Colombian society?

**Keywords :** university, teaching of French as a foreign language, language policy, linguistic diversity

### 1. L'histoire : la place prépondérante du français

L'enseignement du français en Colombie au niveau universitaire compte deux cents ans d'histoire. Pendant cette période, et même auparavant, la francophilie y est très présente. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'enseignement du français s'impose dans les universités colombiennes grâce à la conjonction de différents facteurs : la formation de l'élite créole libérale qui a dirigé le mouvement indépendantiste, l'influence de la langue et de la culture française au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle dans le monde, l'ouverture du pays à l'économie internationale, et l'établissement de relations diplomatiques entre la France et la Colombie. L'université représente, à cette époque déjà, un important agent de diffusion de la langue et de la culture française (Rodríguez, 1994).

Pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, le français occupe une place prépondérante dans les programmes éducatifs. À la fin du siècle, le français connaît un grand essor et devient première langue étrangère, et cela en raison de la confluence de facteurs historiques en Colombie et en France : d'une part l'arrivée des conservateurs au pouvoir désirant redonner le contrôle de l'éducation à l'Église, après des années de contrôle de l'État sous le mandat des libéraux, et d'autre part l'arrivée de communautés religieuses françaises dans le pays après la promulgation des lois Ferry et la laïcisation de l'État français.

Jusqu'aux années 1920, l'enseignement de la langue française et l'éducation en général sont gérés par des religieux immigrés. Il n'existe alors aucune formation universitaire spécifique pour les enseignants des collèges et des écoles normales,

seulement des formations en langues. Pour la formation en français, les collèges et les universités publiques font appel à des enseignants colombiens ayant vécu en France ou à des Français, des professionnels de domaines divers pour l'université et des professeurs de langues expérimentés. En effet, les premiers centres de formation d'enseignants de français pour l'étranger voient le jour en France à partir des années 1920. À partir des années 1930, le gouvernement colombien entreprend de former ses professeurs selon les idéaux du moment. Il crée alors des centres de formation pour les enseignants du secondaire, comme par exemple l'École Normale Supérieure, créée sur le modèle de l'*E.N.S.* française, et prenant en exemple les universités d'Oxford et de Cambridge. À l'*E.N.S.* colombienne, la licence de langues vivantes à option français apparaît en 1937 est organisée en un tronc commun pour les licences de langues classiques et langues modernes pendant les deux premières années. L'anglais et le français sont enseignés sur un pied d'égalité (Rodríguez, 1994).

En raison de la « crise de l'Europe » pendant et après la Seconde Guerre Mondiale et de la montée en puissance des États-Unis d'Amérique, puis avec l'arrivée des libéraux à la présidence de la Colombie, les mentalités évoluent, notamment vis-à-vis de la langue française. L'État colombien, qui reprend le contrôle de l'éducation, crée de nouveaux centres de formation de professeurs dans les universités, où apparaissent les premières licences de formation de professeur de français.

Mais c'est dans la période de l'après-guerre que le français commence véritablement à perdre de son influence face à l'anglais, lorsque la mise en place de lois éducatives montre les pressions géopolitiques (Silva, 2011 : 4). Cette régression de l'étude de la langue française découle de l'implication de la France dans la Seconde Guerre Mondiale, ne lui permettant plus d'assurer ses relations avec la Colombie, tandis que les États-Unis deviennent un interlocuteur privilégié pour l'Amérique Latine. Par ailleurs, le pays nord-américain, déjà première puissance mondiale, impose l'anglais comme langue internationale et se porte garant de l'ordre occidental, face au bloc soviétique. Enfin, la culture européenne est largement remise en question. Toutefois, les agents de diffusion du français valorisent les aspects contribuant à l'image positive de cette langue, à savoir sa valeur formatrice, liée à sa difficulté d'apprentissage, et sa valeur culturelle, liée à l'excellence de la culture française.

Dans ce contexte, les études scientifiques, techniques et commerciales prennent alors l'ascendant sur les études littéraires dans les universités. Au début des années 50, les cours de français sont toujours assurés dans les universités bien que l'anglais soit devenu prioritaire.

Par la suite, les promesses de démocratisation d'une université élitiste et le désenchantement de la jeunesse universitaire face à la réalité, sont à l'origine d'une lutte contre le système établi. Les autorités colombiennes conçoivent alors un plan de développement et de modernisation de l'université publique dans les années 60, pour l'orienter vers le marché du travail et en faire un instrument effectif du changement économique et social du pays. Ce projet est soutenu par le gouvernement des États-Unis, favorisant la place de l'anglais dans les programmes linguistiques éducatifs.

À partir de cette époque, en Colombie comme dans bien d'autres pays, le modèle culturel n'est plus celui de l'Europe, mais celui de la superpuissance nord-américaine. Ceci se manifeste notamment dans le secteur éducatif : dans les universités publiques colombiennes, le modèle universitaire américain se répand, écartant le modèle français et napoléonien de l'éducation, instauré au XIX<sup>e</sup> siècle. Toutefois, les agents en charge de la diffusion de la langue française continuent à lutter pour la défense de leur langue.

Le gouvernement de Charles de Gaulle engage une promotion offensive de la langue française et de l'identité nationale. En effet, comme le dit Claude Hagège (2006), il existe théoriquement une tradition d'identification de la langue à l'État et une tradition de défense et d'illustration de cette langue.

La France veut prouver à nouveau qu'elle joue un rôle primordial sur la scène internationale. Elle espère continuer à répandre son influence à travers la diffusion de sa langue et de sa culture, tout comme à l'époque du rayonnement du français aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, et cherche également à faire contrepoids à l'anglais. George Pompidou, Premier Ministre et bras droit de de Gaulle, crée ainsi le Haut Comité pour la Défense et l'Expansion de la langue française en 1966.

Suite à la hausse des demandes de professeurs de français dans le secondaire, favorisée par la massification de l'éducation en général, cette langue commence à élargir son public : les classes moyennes et, en moindre mesure, populaires, peuvent désormais l'apprendre. C'est dans ce contexte que les départements de Langues Modernes sont créés ou réformés pour accueillir plus d'étudiants dans les universités.

Vers la fin des années 1970, la Colombie redéfinit les termes de son insertion dans l'économie mondiale et devient de plus en plus dépendante des États-Unis. Les programmes de formation de professeurs de langues se portent donc plus vers l'anglais. Cela est dû à la proximité géographique et à l'influence économique des États-Unis sur toute l'Amérique Latine. Le choix d'une langue unique se porte tout naturellement sur l'anglais, plus utile individuellement (promotion professionnelle,

possibilité d'obtenir des bourses d'étude aux États-Unis) et collectivement (accès à une connaissance scientifique et technique dont bénéficie la communauté). En outre, les difficultés financières et organisationnelles dans les établissements incitent de nombreux chefs d'institutions éducatives à généraliser les choix de la majorité et à supprimer l'enseignement du français, qui est minoritaire, coûteux et peu rentable. Par conséquent, l'enseignement du français chute dans tout le pays, même dans les établissements religieux d'origine française.

Dans les années 80, les programmes formant les professeurs de français dans les institutions universitaires continuent à assurer cet enseignement, et certains d'entre eux évoluent ou se structurent différemment. À cette époque, plusieurs centres de formation en enseignement du français sont créés et des programmes de formation initiale de professeurs de français évoluent dans les différentes universités du pays.

## 2. Actualité : le français en déclin et la lutte actuelle

À la fin du XX<sup>e</sup> siècle, le français subit pendant de longues années une politique linguistique instable, qui cherche davantage à répondre aux circonstances politiques qu'à une politique éducative. En effet, les responsables de la diffusion de la langue française semblent avoir reconnu définitivement la victoire de l'anglais comme langue de communication. Selon Christian Puren (1998 : 120), *[l]'abandon de l'ancien volontarisme dans la diffusion de la langue française à l'étranger [...] s'explique bien entendu par des facteurs multiples, mais c'est ce facteur de politique linguistique qui m'apparaît personnellement comme déterminant.*

Dans les années 90, le gouvernement colombien reconnaît le caractère multilingue et pluriculturel du pays dans la Nouvelle Constitution de 1991, mais il promeut essentiellement un bilinguisme espagnol-anglais dans le secteur éducatif. La diversité est donc encore entendue comme une simple dualité entre la langue officielle et une seule langue étrangère. Le manque d'harmonisation des politiques linguistiques dans le domaine éducatif conduit à l'absence de langues étrangères autres que l'anglais dans les programmes de formation des enseignants des langues, et à une représentation très réduite des langues nationales autres que l'espagnol.

Toutes les tensions politiques se manifestent dans les universités publiques colombiennes qui décident soit de créer, soit de réformer, voire de supprimer les formations de professeurs de français. En raison de la mondialisation, le français est alors délaissé au profit de la diffusion de l'anglais comme langue de communication internationale et d'une vision technique du monde.

Néanmoins, ces dix dernières années, les entités chargées de la diffusion de la langue française ont commencé à « lutter » avec plus de force contre cette marginalisation du français dans les politiques linguistiques colombiennes, contre la suprématie de l'anglais, et pour l'affirmation du français comme langue fonctionnelle. Si la langue française a toujours été considérée comme une langue seulement culturelle, car tournée vers une culture de l'écrit, ces entités entendent montrer qu'il n'existe en réalité pas de dichotomie entre langue fonctionnelle et langue culturelle. Par ailleurs, des initiatives très positives ont vu le jour. En 2010 notamment, un accord pour la réintroduction du français dans l'enseignement public secondaire a été signé entre l'Alliance Française, l'Ambassade de France et le Ministère de l'Éducation colombien, dans lequel les participants s'engagent, par exemple, à former des professeurs de français. Mais comme souvent, des contradictions entre les engagements et la réalité sont apparues. En 2015, le Ministère de l'Éducation, en analysant les résultats des examens *Saber Pro* (examen d'État final des licences de formation universitaire), a décidé de supprimer les licences octroyant un double ou triple titre, car les étudiants y obtiennent des résultats plus médiocres que ceux des licences octroyant un seul titre. S'il est indiscutable que cette situation requiert une solution, on considère que d'autres alternatives doivent être analysées. Si ces programmes sont éliminés, la plupart des licences choisiront d'assurer une formation en anglais, plus rentable, et supprimeront celles en français. Dans ce scénario, où seront formés les futurs professeurs de français dont l'enseignement secondaire aura besoin quand le français sera effectivement réintroduit dans le secondaire ? La création de programmes uniquement consacrés à la formation de professeurs de français n'est pas économiquement viable dans l'immédiat. À Bogotà, une formation de ce type peut attirer un nombre suffisant d'étudiants, puisqu'il existe un marché relativement vaste pour les diplômés. Ce pourrait être le cas aussi à Medellin et à Cali, mais pas dans le reste du pays.

L'élimination de ces programmes pourrait entraîner des conséquences néfastes non seulement pour la diffusion du français, mais aussi pour celle des autres langues étrangères. En effet, en Colombie, la langue française est la seule capable de faire contrepoids à l'hégémonie de l'anglais. Elle représente, selon Luc Collès et al. (2007 : 10), *une alternative à la mondialisation et à l'uniformisation anglo-américaine dans la mesure où, partout où il se parle, il est porteur d'une réelle diversité culturelle. En témoigne l'abondance des auteurs francophones qui s'expriment en français tout en cultivant leur identité, voire leurs particularités.*

Au cours des premières années de ce nouveau siècle, l'enseignement de l'anglais, assuré en suivant les propositions du CECR (Cadre Européen Commun de Référence pour les langues)<sup>1</sup> continue à dépasser complètement le français tant dans le

secteur d'éducation universitaire publique que privée. Cela peut s'expliquer par la place qu'occupe cette dernière langue au niveau mondial. La Colombie n'échappe pas à cette tendance d'expansion et d'imposition de cette langue. Pour répondre aux défis du monde d'aujourd'hui et accroître la compétitivité des citoyens, le gouvernement a conçu comme politique linguistique le *Programme National de Bilinguisme 2004-2019* (PNB). Ce Plan et cette politique sont très critiqués par une partie de la population, notamment par des minorités ethniques et linguistiques<sup>2</sup> et des chercheurs dans le domaine des langues, cultures et bilinguisme (García et García, 2012). Les minorités ethniques et linguistiques considèrent qu'il existe une contradiction entre les politiques linguistiques exposées dans la PNB et celles de la Constitution de 1991, où l'on reconnaît le caractère plurilingue de la nation. Cette politique linguistique laisse entrevoir en outre que, tandis que le bilinguisme en langues internationales est considéré prestigieux et hautement valorisant, le bilinguisme en langues amérindiennes ou créoles est associé au sous-développement et est sous-estimé. Actuellement, il n'existe pas de véritable politique linguistique pour les autres langues nationales ou pour les langues internationales autres que l'anglais, dont le français. Cette position dominante de la langue anglaise ne répond pas seulement aux choix des responsables des politiques éducatives ou économiques et des milieux scientifiques ou des affaires, elle est aussi soutenue par une action de promotion précise des pays anglophones, qui veulent imposer leur langue.

Face à cette suprématie de l'anglais, à la vision technique et pragmatique du monde qu'il propose et à la représentation instrumentaliste de la langue que son enseignement véhicule, comment agir en faveur de la langue française ?

Tout d'abord, il ne paraît pas souhaitable d'essayer de « concurrencer » à tout prix l'usage de l'anglais ou de mener un combat contre cette langue, ou contre n'importe quelle autre, car son usage international comporte des avantages évidents. En particulier, tenter de simplifier l'enseignement des langues, en les réduisant à un simple instrument de communication, peut entraîner des résultats négatifs, car toute langue garde de façon symbolique toute la richesse d'une culture, comme le dit François Ost (Bary, 2012). Il faut toutefois « s'opposer » à l'usage d'une langue unique, même si cela représente un fantasme et un but que l'humanité a toujours poursuivi, surtout si elle est de plus vidée de son caractère culturel. Cela pourrait amener à développer une pensée unique et tautologique très dangereuse pour l'humanité.

Il faut en réalité profiter des atouts de chacune des langues et agir pour un échange entre celles-ci, ainsi que pour la diversité culturelle, qui passe naturellement par la diversité linguistique. Cette diversité doit être également prise en compte au sein des langues elles-mêmes. Ainsi, la langue française, dont la version

hexagonale était pendant longtemps la seule considérée comme légitime, doit être acceptée dans toute sa diversité.

Pour mieux diffuser la langue française et d'autres langues, il serait intéressant de créer des espaces de rencontre pour les promoteurs des différentes langues, et de mettre en place des projets coordonnés de coopération entre les acteurs francophones de diffusion de la langue et les acteurs hispanophones, même lusophones, en profitant de la proximité latine du français et de sa capacité à relier l'espace latino-américain à l'espace européen. Il est d'ailleurs impératif de rester attentif aux politiques linguistiques mises en place aussi bien par les organismes internationaux et gouvernementaux que par les institutions éducatives, les entreprises, les associations, etc. Pour atteindre ce but, il faut une vraie volonté politique. Jusqu'aux années 2000, les efforts pour la diffusion du français ont été parfois très maigres, voire inexistantes, surtout de la part des pays francophones autres que la France.

En effet, en Colombie, comme dans le reste de l'Amérique Latine, le contact avec la francophonie a souvent été assuré en exclusivité par des acteurs hexagonaux. Cela est dû au fait que l'on a cherché, pendant longtemps, à faire apprendre le français selon une normativité linguistique pédagogique permettant de structurer plus facilement le savoir, qui s'appuyait sur le modèle français académique. Les autres expressions de la francophonie n'étaient pas considérées comme légitimes. En outre, on sait que grâce aux liens historiques entre la France et la Colombie, le peuple colombien a des représentations collectives des grands monuments, des ouvrages littéraires, des personnages illustres et des grands moments de l'histoire de France, ce qui n'est pas le cas des autres pays francophones. L'Amérique Latine est donc l'une des régions du monde où la prégnance de la culture française est la plus forte, comme le fait remarquer Haydée Silva (2011 : 6). Parallèlement, la France a cherché, depuis toujours, à étendre son influence par le biais de l'enseignement et la diffusion de sa langue officielle et de sa littérature, en Colombie et dans le monde, contrairement à d'autres pays francophones, qui ont de plus une relation différente entre langue et identité nationale. Malgré tous ces motifs, il est important que les autres pays francophones ou des régions francophones, comme le Québec, soient plus présents et qu'ils renforcent leurs relations bilatérales avec la Colombie.

Il faudrait en même temps lutter contre les préjugés. Toute langue véhicule des idées, des perceptions du monde. En même temps, chacune est sujet à préjugés. Les institutions chargées de la diffusion de la langue française doivent donc se confronter aux préjugés défavorables au français. Il est vrai que, même aujourd'hui, elle apparaît parfois comme une langue trop sophistiquée et trop compliquée. Un

effort doit être fourni pour la présenter comme la langue accessible, dynamique et utile qu'elle est. Pour ce faire, il faut montrer le français comme une langue internationale, en exploitant la diversité et la richesse de chacune de ses variantes. Ici, il est important de rappeler que le français est la cinquième langue la plus parlée dans le monde avec 274 millions de francophones sur les cinq continents, et plus de 125 millions de personnes l'apprennent. Il est aussi la deuxième langue apprise après l'anglais en Colombie et, dans le monde, la troisième langue d'affaires au niveau international et la quatrième langue d'Internet.

Néanmoins, vouloir faire apparaître le français comme une langue moderne ne signifie pas laisser son histoire de côté. En réalité, les Colombiens qui l'ont choisi et la choisissent aujourd'hui sont attirés par l'autre image qu'elle a toujours donnée, celle d'une langue littéraire et d'une langue de culture. L'apprendre répond plus à un désir qu'à un besoin ou une obligation. Ceci doit donc être mis à profit.

Pour finir, il semble aussi nécessaire de collaborer et de promouvoir les études et les recherches faites en français ou portant sur la francophonie et sur les études interculturelles. Il faut également soutenir les programmes de formation des professionnels de la langue et les programmes d'apprentissage du français, en suivant de près leur évolution. Il faut rappeler que le futur professeur de langue sera l'un des principaux agents de la diffusion du français dans le monde.

Parmi les 32 universités publiques et 49 privées du pays, 39 assurent une formation en français pour des personnes non spécialistes en langues, 16 offrant, de plus, une licence en formation initiale pour les professeurs de français.

**Tableau 1 : Universités et licences de formation en français**

Université	Programme
Université des Andes	Langage et études socioculturels (spécialité français) – il ne s'agit pas d'une licence de formation de futurs professeurs de langue étrangère à proprement parler
Université d'Antioquia	Licence en langues étrangères (anglais, français)
Université de l'Atlantique	Licence en langues étrangères (anglais, français, allemand)
Université de Caldas	Licence en langues modernes et littérature (espagnol, anglais, français)
Université de Cauca	Licence en langues modernes (anglais, français)
Université Libre	Licence en éducation basique, spécialité en sciences humaines et langues (anglais, français, espagnol)
Université Nationale de Colombie	Licence en philologie et langues – option français
Université du Nariño	Licence en anglais et en français

**Tableau 1 : Universités et licences de formation en français**

Université	Programme
Université de Pamplona	Licence en langues étrangères (anglais, français)
Université Pédagogique Nationale de Colombie	Licence en éducation basique- spécialité espagnol et langues (anglais, français, espagnol LM)
Université Pédagogique et Technologique de Colombie	Licence en langues modernes : espagnol-anglais
Université du Quindío	Licence en langues modernes (anglais, français). Le français n'est étudié qu'à partir du cinquième semestre.
Université de La Salle	Licence en langues : castillan (comme langue étrangère), anglais, français
Université Santiago de Cali	Licence en langues étrangères : anglais-français
Université Technologique du Chocó	Licence en anglais et français
Université du Valle	Licence en langues étrangères : anglais – français

On constate que les programmes de ces établissements sont très différents et varient d'une université à l'autre. Parmi ces 16 programmes, deux proposent une formation exclusive en français ; neuf une double formation soit en espagnol comme langue maternelle (LM) et anglais, soit en anglais et français ; et cinq assurent une triple formation : en espagnol comme LM (sauf dans le cas de l'Université de La Salle), en anglais et en français. Il faut donc lutter pour que ces programmes continuent à offrir une formation en français de qualité. Pour ce faire, il serait donc nécessaire d'établir des synergies avec d'autres institutions travaillant à la diffusion du français, par exemple, et mener un dialogue suivi avec le gouvernement colombien, pour ainsi trouver des solutions aux problèmes posés par les programmes de formation de professeurs de langue étrangère. Les licences de formation doivent être soutenues, ainsi que les recherches concernant ces programmes, qui peuvent apporter des réponses à leurs problématiques.

### 3. Les perspectives : l'espoir

Toutefois, un nouvel essor de la langue française est apparu ces dernières années. De nouveaux accords entre les institutions éducatives permettent une mobilité des étudiants colombiens vers la France. *Campus France*, une agence gouvernementale française travaillant sur la promotion de l'éducation supérieure et la mobilité internationale, est née en 2006 et est en charge de gérer toutes les démarches des étudiants désireux de poursuivre leurs études en France.

La même année, l'Association Colombienne des Professeurs de Français (ACOLPROF), en tentant de donner un nouveau statut à la langue française, se redynamise et commence à travailler en synergie avec le Bureau de Coopération Éducative de l'Ambassade de France. Cela mène, en 2008, à la signature d'une convention de coopération avec l'ICFES (Institut colombien pour le développement de l'éducation supérieure), l'Ambassade Française, l'Institut Goethe et l'Institut Dante Alighieri qui veut faire inclure dans la publication des examens d'admission à l'éducation supérieure de l'État (Examen d'État à la fin de l'éducation secondaire, actuellement appelé Épreuves savoir 11, en espagnol *Pruebas saber 11*, les épreuves de français, italien et allemand, avec leurs résultats respectifs<sup>3</sup>).

Par ailleurs, l'enseignement obligatoire du français dans les collèges et lycées en Colombie va être réintroduit. En 2010, le *Mémoire d'entente pour l'enseignement du français dans les institutions éducatives publiques en Colombie*<sup>4</sup> a été signé entre l'Ambassade de France en Colombie, l'Alliance Colombo-Française et le Ministère de l'Éducation Nationale. Ce mémorandum est le résultat d'un projet conduit depuis 2008 par un groupe d'universités publiques et par l'Association de Professeurs de français - ACOLPROF -, l'Alliance Colombo-Française et l'Ambassade de France, qui, après plusieurs années d'absence de cette langue dans les institutions publiques du pays, souhaitent que cet enseignement fasse partie des programmes de formation (González, 2010). Le ministre de l'Éducation nationale français, Jean-Michel Blanquer, a également exprimé cette volonté lors de sa visite en Colombie en septembre 2019.

Dans ce mémorandum, toutes les parties considèrent la création des programmes éducatifs linguistiques et culturels indispensables au développement et à l'apprentissage d'autres langues différentes de l'espagnol. Le Ministère de l'Éducation Nationale reconnaît l'importance de l'apprentissage de langues autres que l'espagnol et l'anglais, raison pour laquelle il s'engage à promouvoir des programmes permettant l'apprentissage d'une deuxième langue étrangère dans les institutions publiques colombiennes. Pour sa part, l'Ambassade Française en Colombie s'engage à élaborer et à mettre en place un programme suivant les orientations pédagogiques qui vont être établies avec le Ministère et l'Alliance Française ; à coordonner la participation des organismes français dont l'alliance est considérée pertinente pour la mise en marche du programme ; à contribuer à l'organisation, la préparation et la convocation d'événements académiques favorisant la réflexion et l'échange d'expériences en relation avec le programme.

Ainsi, le français commence à être réintroduit dans l'éducation secondaire à partir de 2012 dans quelques institutions, qui servent donc *d'étude pilote*. Pour pouvoir mettre en œuvre le projet, le Secrétariat à l'Éducation de Bogotá et

l'Ambassade de France signent une convention pour initier le programme d'enseignement/apprentissage du français. L'École la Candelaria à Bogotà est alors désignée comme institution pionnière. Le français est ainsi enseigné comme langue étrangère mais aussi comme outil d'apprentissage dans d'autres cours faisant partie du curriculum. Dans ce projet de réintroduction du français, des universités telles que l'Université Javeriana, l'Université Nationale, l'Université de la Salle, l'Université Libre, l'Alliance Française, les centres culturels français, les lycées français et l'ACOLPROF, entre autres, s'engagent et contribuent concrètement à partir des initiatives de leurs programmes et de leur coopération multilatérale à préserver la langue française. Il faut également mentionner que l'Organisation Internationale de la Francophonie, l'Agence Universitaire de la francophonie et TV5 Monde sont parallèlement présents en faveur de ce projet (Baquero, Silva, 2014 : 107-116). En 2019, d'autres institutions éducatives, comme par exemple Le Gymnase des Llanos promeuvent des programmes tels que *Label* pour l'enseignement du français depuis l'école primaire avec l'aide du Ministère des Affaires Étrangères et de l'Ambassade de France, dans les villes principales du pays, mais aussi dans d'autres régions (Bayona, 2019).

Actuellement, même dans le secteur privé, le français et d'autres langues étrangères tels que l'allemand, le portugais, le chinois et le japonais, commencent à être promues pour ainsi attirer un nouveau public désireux de connaître d'autres cultures mais qui, de plus, a besoin de ces langues. Parmi les raisons : les nouveaux accords de libre commerce signés ces dernières années entre la Colombie et d'autres pays<sup>5</sup>, et les nouveaux accords pour favoriser la mobilité des étudiants colombiens vers l'étranger.

En France, par exemple, où la langue est considérée comme un instrument politique, on dénonce ces dernières années un certain désengagement du gouvernement dans la promotion et la diffusion du français, qui coïncide avec la puissance croissante de l'économie libérale, s'appuyant sur l'anglais, et les mouvements en faveur de la mondialisation ou de l'ouverture du marché mondial aux produits - de tous types - des États-Unis. On commence également à percevoir le danger potentiel de l'hégémonie de l'anglais, favorisée en Europe par l'élargissement de l'Union Européenne, qui tend à imposer l'anglais, plusieurs pays n'ayant pas de politique de protection des langues nationales ou ayant une langue de faible diffusion. Cette pression linguistique de l'anglais est peu ressentie en Colombie, compte tenu du statut de l'espagnol (Pagel, 2009 : 143-152), langue super centrale d'après Louis-Jean Calvet (1999), bien que l'anglais semble nécessaire pour mener les négociations - dues au nombre important d'industries multinationales - et les accords bilatéraux avec les États-Unis.

## Conclusions

Cet historique de la présence du français dans l'espace universitaire colombien prouve qu'il a joué un rôle très important tout au long des deux cents dernières années dans la formation des esprits des universitaires du pays. Le déclin de la place du français est révélateur de choix des politiques éducatives et linguistiques qui mettent en risque l'universalité de la formation et la diversité linguistique et culturelle.

Cet article entend montrer l'importance de définir des lieux de réflexion dans les universités colombiennes autour des moyens de promotion de cette diversité. Des solutions doivent être formulées pour procurer une nouvelle légitimité à l'enseignement de langues différentes à l'anglais, en leur donnant de nouvelles raisons d'être face aux exigences du monde moderne.

Pour ce faire, il serait donc nécessaire d'établir des synergies avec d'autres institutions travaillant à la diffusion du français, par exemple, et mener un dialogue suivi avec le gouvernement colombien, pour ainsi trouver des solutions aux problèmes posés par les programmes de formation de professeurs des langues étrangères. Les licences de formation doivent être soutenues, ainsi que les recherches concernant ces programmes, qui peuvent apporter des réponses à leurs problématiques.

## Bibliographie

- Bary, N. 2012. « La traduction et le multilinguisme, entretien à François Ost ». *Études*, 2012/12 tome 47, p. 653-665.
- Baquero, F., Silva, A. 2014. « La réintroduction du français en Colombie, un défi qui nous concerne en tant qu'enseignants ». *Folios, segunda época*, n° 39, premier semestre 2012, p. 107-116.
- Bayona, J. 2019. «¡Que vuelva el francés a las aulas!». *Revista Semana, sección educación*. 27 juillet, 2019.
- Calvet, L.-J. 1999. *Pour une écologie des langues du monde*. Paris : Plon.
- Collès, L. et al. 2007. *Didactique du FLE et de l'interculture : littérature, biographie langagière et médias*. Fernelmont E.M.E éditions, coll. Proximités.
- García, L., García, J. 2012. «Políticas lingüísticas en Colombia: tensiones entre políticas para lenguas mayoritarias y lenguas minoritarias». *Boletín de Filología*, vol. 47, número 2, Santiago de Chile, p. 47-70.
- González, L. 2010. « Hacia una revolución francesa en la investigación sobre la didáctica del francés en Colombia ». *Signo y pensamiento* 57, puntos de vista, volumen xxix, julio-diciembre 2010, p. 496-504.
- Hagège, C. 2006. *Combat pour le français, au nom de la diversité des langues et des cultures*. Odile Jacob.
- Pagel, D. 2009. « Le français, langue de la modernité et de la communication internationale et interaméricaine ? ». *Synergies Brésil*, n° 7, p. 143-152. [En ligne] : <https://gerflint.fr/Base/Bresil7/pagel.pdf> [Consulté le 15 mars 2020].

Puren, C. 1998. « Politiques linguistiques et didactiques des langues-cultures ». *Lend lingua e nuova didattica*, numero speciale seminario nazionale 1997, p. 116-120.

Rodríguez, D. 1994. *Histoire de l'enseignement du FLE en Colombie dans l'enseignement secondaire (de l'indépendance à nos jours)*. Thèse de Doctorat, sous la direction de Robert Galisson. Université Paris III-Sorbonne Nouvelle, Paris.

Silva, H. 2011. « Langues et territoires : le statut du français en Amérique Latine ». *Cahier Senghor*, numéro 3, publications de la chaire Senghor de la francophonie.

## Notes

1. Depuis 1962, le Conseil de l'Europe, créé en 1949, propose des politiques linguistiques. En 1971, il établit deux objectifs pour l'enseignement des langues : faciliter la mobilité des personnes dans l'espace européen, et élaborer un enseignement par modules. Dans les années 90, la nécessité d'un cadre commun de référence apparaît. Ainsi, en 1996, une version préliminaire de celle présentée en 2001 voit le jour.

2. En Colombie, 98% de la population parle espagnol, les 2% restants parlant des langues nationales ou des langues créoles. C'est de cette minorité linguistique dont il s'agit.

3. Actuellement, seule l'épreuve d'anglais est obligatoire, mais, dans certaines institutions éducatives, l'épreuve de français ou d'allemand peut être présentée.

4. En espagnol *Memorando de entendimiento para la enseñanza del francés en los colegios oficiales de Colombia*.

5. Avec les pays membres d'EFTA (Islande, Liechtenstein, Suisse et Norvège) et d'autres membres de l'Union Européenne.